



## INFORMATION PRESSE

Nantes, le 22 décembre 2023

# La Région a signé le Contrat Opérationnel de Mobilité du Bassin Angevin

Mieux coordonner les services de transport et expérimenter collectivement de nouvelles formes de mobilités durables à l'échelle d'un bassin de géographie pertinente et cohérent, tels sont les enjeux du Contrat Opérationnel de Mobilité (COM). Ce nouvel outil concrétise la démarche collaborative mise en œuvre par la Région avec les intercommunalités et les départements pour mieux articuler et développer les services de transports aux plus près des besoins des usagers.



**Le COM du bassin angevin** concerne un ensemble de 92 communes et près de 455 000 habitants. Les signataires sont la Région, le département du Maine et Loire, Angers Loire Métropole, Anjou Bleu Communauté, les Communauté de communes Loire Layon Aubance, Vallées du Haut-Anjou, Anjou Loir et Sarthe. Le syndicat d'énergies SIEM, SNCF Gares et Connexion ainsi que Movéo, gestionnaire de gare routière d'Angers, sont également signataires.

Elaboré en concertation avec les acteurs signataires et l'Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), le COM du Bassin Angevin répond à plusieurs grands enjeux de mobilité sur le territoire et notamment :

- Rendre plus attractifs les transports collectifs
- Faciliter l'intermodalité
- Conforter la dynamique favorable au covoiturage sur le bassin
- Favoriser l'usage du vélo
- Agir pour les personnes en précarité en développant des services de location / réparation solidaire
- Faciliter l'usage des énergies alternatives, la décarbonation des véhicules, et plus largement la recherche de sobriété dans l'articulation des modes de transport et mobilité